



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lait

Question au Gouvernement n° 1515

Texte de la question

CRISE LAITIÈRE

M. le président. La parole est à M. Marc Vampa, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Marc Vampa. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, Bruno Le Maire. Je tiens à y associer tous mes collègues du Nouveau Centre, notamment Michel Hunault et Stéphane Demilly.

Hier, à l'occasion de la rentrée du nouveau Parlement européen, plusieurs centaines de producteurs de lait, venant de toute l'Europe, se sont rassemblés à Strasbourg pour exprimer leurs inquiétudes et témoigner de la lourde menace qui pèse sur un grand nombre d'entre eux.

En France, avec une baisse du prix du lait de 30 % en un an, beaucoup seront bientôt incapables de vivre de leur production. Depuis de nombreuses semaines, le Nouveau Centre s'est engagé aux côtés de ces producteurs. Mais la crise est européenne, et la réponse ne peut être qu'européenne.

Les producteurs attendent des outils de régulation communautaire qui défendent leur travail, c'est-à-dire le maintien des quotas, puis leur révision à la baisse, afin de garantir un niveau de prix suffisant pour les faire vivre. C'est également la question de la préférence communautaire qui doit être posée dans une optique de qualité.

Sur la question des prix, nous attendons beaucoup des engagements sur la transparence. Le voile doit être levé sur toutes les étapes de la filière, pour que la grande distribution paie le juste prix aux producteurs et propose le même juste prix aux consommateurs.

Face à la gravité de la crise, monsieur le ministre, vous vous êtes saisi de ce dossier quelques jours après votre entrée en fonction, reprenant le chemin tracé par votre prédécesseur. Vous avez fait preuve de fermeté et de volontarisme. Pouvez-vous aujourd'hui nous rassurer quant à la détermination du Gouvernement à défendre nos producteurs de lait ?

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Maire, ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche*. Monsieur le député Marc Vampa, je tiens à vous rassurer : le Gouvernement est fermement décidé à soutenir et à défendre l'ensemble des producteurs de lait en France.

M. Maxime Gremetz. Il est grand temps !

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche*. L'urgence est aujourd'hui de soutenir la trésorerie des producteurs de lait, et le Premier ministre a pris toutes les décisions nécessaires pour que nous puissions prendre en charge une partie de leurs intérêts d'emprunt dans les semaines et les mois à venir.

M. Maxime Gremetz. Les promesses ne coûtent pas cher.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche*. Nous devons ensuite progresser en nous appuyant sur deux piliers. Le pilier national d'abord, en organisant mieux la filière du lait dans notre pays. Cela a été l'objet de la réunion que nous avons eue ce matin avec Hervé Novelli et qui a rassemblé l'ensemble des industriels, des producteurs de lait et des grands distributeurs. Nous devons, ensemble, parvenir notamment à une transparence totale sur les prix, ce qui sera acquis le 29 juillet.

Nous devons, en second lieu, parvenir à une contractualisation des relations entre les producteurs de lait, les

industriels, les transformateurs et les grands distributeurs. Nous travaillons sur la question. Un point d'étape est prévu au 1er octobre, et nous devrions aboutir avant la fin de l'année.

En troisième lieu, le produit laitier doit être mieux valorisé en France.

M. Maxime Gremetz. On ne voit rien venir !

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche*. Cela se fera grâce à un label et à un étiquetage spécifiques, qui permettront de valoriser le prix du lait.

Le second pilier, c'est le pilier européen. Nous avons besoin d'une régulation des marchés à l'échelle européenne ; je l'ai dit lors du conseil Agriculture de lundi dernier à Bruxelles ; je l'ai dit également au président de la Commission. Nous allons bâtir avec l'Allemagne une position commune sur la régulation des marchés du lait en Europe, ce qui permettra aux producteurs de lait d'avoir un revenu stable et décent dans les années à venir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Marc Vampa](#)

Circonscription : Eure (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1515

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juillet 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 juillet 2009